

NEQ : 1143364744

SABEM INC.  
1500, rue Raymond-Gaudreault  
Repentigny QC J5Y 4E3

**Nature du permis : Régulier**

**Date de début : 2009-03-20**

**Numéro de décision : QPVC09-00055**

**Décision en vigueur le : 2009-03-20**

**REMPLECE LE PERMIS 0-M-000039-007D**

***La date initiale du permis autorisant ce service est le : 1965-09-27***

**DESCRIPTION VÉHICULE(S) :**

Catégorie 1: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours et muni des équipements suivants: un compartiment à bagages, un porte-bagages intérieur, des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 2: un autobus construit pour le transport en commun sur de longs parcours auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 1 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 3: un autobus construit pour le transport urbain

Catégorie 4: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle et muni des équipements suivants: des sièges à dossier inclinable, un système de climatisation et un cabinet de toilette

Catégorie 5: un autobus construit sur un châssis de camion dont le moteur fait saillie au-delà de l'habitacle auquel il manque au moins un des équipements énumérés à la catégorie 4 prévue par le Règlement sur le transport par autobus

Catégorie 6: un minibus ou un autobus de dimension réduite construit pour le transport de 8 à 15 personnes.

Cependant, la capacité minimale est de 10 personnes lorsque le minibus utilisé a été construit après le 26 janvier 1995

Catégorie 7: un minibus ou un autobus aménagé pour le transport de personnes handicapées

**TERRITOIRE(S) AUTORISÉ(S) :**

De : L'Assomption (60028), Charlemagne (60005), Saint-Sulpice (60020),  
Lavaltrie (52007) et Repentigny (60013)

À : Repentigny (60013)(École régionale de Repentigny).

**HORAIRE ET FRÉQUENCE:**

Sur demande

**CLIENTÈLE:**

---

Ecoliers demeurant dans le territoire autorisé et se rendant à l'École régionale de Repentigny à l'occasion d'évènements sportifs et culturels

**CONDITIONS ET RESTRICTIONS :**

Ce permis sera valide tant et aussi longtemps que le transporteur sera titulaire d'un contrat avec la commission scolaire régionale de Repentigny.